

***Compte – rendu de la conclusion du
portrait de quartier Polo-Beyris/
Saint Amand, 25 janvier 2016.***

Destinataires :

Les participants

Auteurs :

Res publica

Date :

26 janvier 2016

CR_160125_Réunion de synthèse
Polo V7

Compte-rendu de la réunion publique de restitution du portrait de quartier de Polo-Beyris/Saint Amand, du 25 janvier 2016.

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION ET PRESENTATIONS PREALABLES	3
1.1.	PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR PAR MME SOPHIE GUILLAIN	3
1.2.	ACCUEIL ET INTRODUCTION PAR M. JEAN RENE ETCHEGARAY, MAIRE DE BAYONNE.....	3
2.	RESTITUTION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION.....	5
2.1.	L'URBANISATION	5
2.2.	DEPLACEMENTS, CIRCULATION ET STATIONNEMENT	6
2.3.	VIE DE QUARTIER, VIVRE-ENSEMBLE ET ESPACES PUBLICS.....	7
3.	DEBATS ET QUESTIONS DE L'ASSISTANCE :	9
3.1.	LES QUESTIONS.....	9
3.2.	LES REPONSES.....	10
4.	CONCLUSION.....	12

1. INTRODUCTION ET PRESENTATIONS PREALABLES

La réunion était animée par M. le Maire, Jean René Etchegaray et Sophie Guillain de Res publica. Environ 150 personnes étaient présentes, dont 5 élus et des directeurs des services de la Ville de Bayonne.

1.1. PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR PAR MME SOPHIE GUILLAIN

Sophie Guillain propose aux participants de s'installer. Elle demande aux participants non présents lors des réunions précédentes de se manifester : une trentaine de personnes lève la main. Elle annonce l'ordre du jour : la réunion a pour but de restituer les démarches de concertation menées précédemment dans le quartier de Polo-Beyris/Saint Amand. Elle présente ensuite la tribune :

- M. Jean René Etchegaray, Maire de Bayonne ;
- M. Alain Lacassagne, Adjoint à l'urbanisme et à l'habitat ;
- Mme Sophie Castel, Adjointe au patrimoine culturel et urbain ;
- M. Alain Esmieu, Délégué à la commande publique, aux affaires militaires et aux cérémonies patriotiques, et élu de quartier ;
- M. Philippe Escapil Inchauspé, Délégué au cadre de vie, aux actions de proximité, à la vie des quartiers;
- M. Marc Wittenberg, Directeur Général des services techniques de la Ville ;
- Mme Marie Corrales, Directrice de l'urbanisme ;
- Mme Frédérique Calvanus, Mission Développement Durable ;
- Mme Pauline Bernis, Chargée de mission à l'urbanisme.

1.2. ACCUEIL ET INTRODUCTION PAR M. JEAN RENE ETCHEGARAY, MAIRE DE BAYONNE

M. Le Maire accueille les participants et introduit la réunion en rappelant l'objectif de la démarche des portraits de quartiers de Bayonne :

- a) Enrichir la réflexion que la Ville mène sur le devenir des quartiers, notamment à l'occasion du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- b) Dégager les grandes lignes d'un projet de quartier que la Ville peut intégrer à son programme d'investissements,
- c) Favoriser les initiatives citoyennes.

L'objectif de cette réunion est de revenir sur les propositions émises lors des différentes étapes du projet de quartier. Les élus ont été attentifs aux questions de fond comme aux problèmes du quotidien soulevés par les habitants.

Certaines questions sont complexes et doivent s'inscrire dans une démarche de moyen-long terme, En effet, certaines des propositions émises nécessitent de mobiliser d'autres acteurs institutionnels (Communauté d'Agglomération, Syndicat des

transports...) .ou mettent en jeu des équilibres sensibles (conflits d'usages, possible création de nuisances sonores).

Quoi qu'il en soit, les grandes lignes d'un projet de quartier se dégagent aujourd'hui.

2. RESTITUTION DE LA DEMARCHE

Sophie Guillain présente les résultats recueillis lors des rencontres précédentes, en fonction des thématiques les plus abordées.

2.1. L'URBANISATION

Les participants ont proposé de :

- Mettre en œuvre des dispositions règlementaires destinées à limiter les hauteurs et la densité pour construire à « taille humaine » ;
- Protéger les maisons et villas d'intérêt patrimonial ;
- Permettre aux propriétaires qui ne peuvent plus entretenir leur grande maison, de réaliser les travaux grâce à des aides municipales ;
- Réhabiliter les grandes villas en appartements au lieu de les remplacer par des résidences neuves ;
- Organiser une concertation avec les riverains avant l'autorisation de chaque opération immobilière ;
- Réaliser un inventaire des espaces naturels (parcs, jardins, arbres, haies) à conserver ;
- Déterminer une charte paysagère ;
- Réhabiliter les Barthes pour qu'elles redeviennent un espace de promenade et de détente ;
- Rafraichir l'aspect extérieur de la MVC et de la galerie marchande ;
- Réhabiliter les logements sociaux pour leur donner des qualités énergétiques performantes ;
-

Alain Lacassagne réagit à ces propositions relatives à l'urbanisation. Au préalable, il tient à éclaircir quelques points de droit, et rappeler dans quel cadre sont délivrées les autorisations d'urbanisme :

- Le Plan Local d'Urbanisme, est un document qui régit le type de construction (hauteur, gabarit, stationnement, espaces libres et limitation de l'imperméabilisation...). Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) s'élabore à l'échelle de l'agglomération. Il est destiné à remplacer les PLU communaux à échéance de 2-3 ans.
- Le Permis de construire est une autorisation que chacun doit demander à la Ville, avant de construire ou d'aménager un terrain.

L'agglomération et la Ville de Bayonne en particulier, sont des territoires attractifs. Ils sont donc soumis à une pression immobilière très forte. A cela s'ajoute le fait que l'Etat impose aux villes de se renouveler sur elles mêmes et de densifier pour éviter le phénomène d'étalement urbain.

Il convient donc que les prochains documents d'urbanisme permettent de concilier constructions nouvelles et respect de l'identité des quartiers.

La Ville de Bayonne a pris en compte la mesure du problème et a d'ores et déjà temporisé les permis de construire. A ce jour, un certain nombre de permis de construire a été refusé (les permis refusés à ce jour ne représentent pas moins de 300 logements), car la Ville entend protéger le cœur et la richesse de ses quartiers.

Les habitants se sont interrogés sur les questions de protection des maisons et du patrimoine de la ville. Le PLU actuel, conçu en 2002 ne prend pas suffisamment en compte ces questions. Le prochain PLUI constituera l'outil adéquat pour régler la protection du patrimoine bâti et naturel. Il comprendra également des règles plus adaptées pour gérer les gabarits, les conditions d'intégration des nouvelles constructions dans le paysage, les cheminements et déplacements doux.

En ce qui concerne la demande d'aides municipales, la Ville ne peut s'engager sur un système de subventions directes aux particuliers, compte tenu de l'ampleur des secteurs à enjeux patrimoniaux. Il faut, pour que la Ville puisse évaluer le montant d'une telle aide, que l'ensemble des quartiers de la ville fasse l'objet d'un inventaire (égalité de traitement des quartiers) et que des choix soient faits concernant les types de prestations qu'il conviendrait d'aider. La Ville souhaite néanmoins faciliter l'accès des propriétaires à l'information sur les diverses subventions existantes. Elle prévoit d'organiser les permanences d'un conseiller financier en partenariat avec l'Espace Info Energie et l'ADIL (Agence départementale d'Information sur le Logement) et l'élaboration de carnets de recommandations et conseils. Ce projet verra le jour en 2017 dans le cadre de la Maison du Développement durable.

La gestion des Barthes a été allégée ces dernières années depuis que le service de la Plaine d'Ansot ne s'occupe plus du site. La Ville veillera à la restitution des cheminements naturels car il s'agit d'une zone humide dont le rôle écologique doit être préservé. L'élagage brutal des boisements (« massacre à la tronçonneuse ») a été réalisé par RTE (Réseau de Transport d'Electricité), sans l'autorisation de la Ville et le mode de faire ne correspond pas au plan de gestion. La Ville a engagé une mise au point pour que cela ne se reproduise pas. Quant à la remise en état d'un « parcours d'interprétation nature » la Ville ne peut seule s'engager à sa création, et son entretien. La Ville encouragera les initiatives citoyennes et l'action associative.

La dernière opération de réhabilitation des logements du Polo date effectivement de 1994 et nécessite une nouvelle intervention de l'Office (HSA). Il ne s'agit pas seulement de peindre les façades, mais d'apporter une réponse en termes de confort thermique; ainsi une nouvelle réhabilitation (comprenant évidemment isolation thermique) de travaux est programmée pour 2020.

2.2. DEPLACEMENTS, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Sophie Guillain reprend la parole pour présenter les propositions faites sur le thème des déplacements. **Les participants proposent:**

- L'installation de dispositifs de régulation ou d'aménagements spécifiques : ralentisseurs, signalétique, radars pédagogiques, chicanes, etc.
- La création de nouveaux passages piétons et l'amélioration de l'état des trottoirs (y compris à veiller à limiter le débordement des haies privées sur l'espace public) ;

- L'amélioration du système d'accès à l'Ikastola ; L'augmentation de la capacité de stationnement aux abords des équipements notamment du Polo ;
- De faire respecter l'intégrité et la continuité des trottoirs en les protégeant (système de plots, barrières), en faisant intervenir la police municipale en sensibilisation, puis en verbalisation si nécessaire ;
- La réhabilitation des cheminements piétons autrefois utilisés devenus impraticables et la mise en œuvre d'un véritable réseau cyclable sécurisé ;
- L'augmentation de la fréquence des bus aux heures de pointe, la création de nouveaux abris-bus, et la mise en place de navettes gratuites.

M. le Maire revient brièvement sur la question des transports et des déplacements. A travers la parole des habitants, la Ville a entendu une réelle « expertise d'usage ». Certains des problèmes décrits par les habitants relèvent de questions de civisme (vitesse, stationnements sur les trottoirs, etc.). Des solutions existent, mais leurs effets sont souvent limités dans le temps. Des opérations de sensibilisation, éventuellement suivies de verbalisation seront organisées, mais sans garantie d'efficacité sur le long terme. Les ralentisseurs sont efficaces mais seront remplacés dans le temps par des systèmes de coussins, plus compatibles avec le passage des bus.

En réponse aux questions de fond, il rappelle que l'Agglomération est à la veille de mettre en place un ambitieux projet de transport en commun pour tenter de réduire le recours systématique à la voiture individuelle (l'agglomération a l'un des plus forts taux d'utilisation de la voiture individuelle en France).

2.3. VIE DE QUARTIER, VIVRE-ENSEMBLE ET ESPACES PUBLICS.

Concernant l'amélioration des espaces publics, les participants ont proposé :

- D'installer des jeux adaptés à toutes les classes d'âge d'enfant, un *skate park* et de réaliser un parcours sportif pour tous ;
- De prévoir un éclairage pour le parc, espace central du Polo ;
- De compléter l'aménagement de la place du Polo, jugée trop minérale et peu accueillante en installant par exemple plus de bancs et de la végétation ;
- De mener des projets participatifs pour requalifier certains espaces publics avec des financements externes comme ceux de la Fondation France.

Concernant les équipements et services publics, les participants ont proposé :

- La maintenance des services de proximité en particulier celui de la poste ;
- De rendre le gymnase accessible pour des manifestations de quartier ;
- La réhabilitation des deux terrains de sports adjacents au gymnase ;
- La réhabilitation la ferme en une salle des fêtes et l'aménagement de ses abords en jardin partagé. L'éventualité d'un chantier d'insertion ou d'un chantier école a été évoquée.

Enfin, au sujet de la vie sociale du quartier :

- Travailler sur la mémoire du quartier : en faisant notamment connaître l'histoire du quartier Beyris et des Castors par une signalétique adaptée, voire en associant les deux quartiers ;

- Permettre l'organisation de temps forts, notamment une fête de quartier commune aux deux Polo-Beyris et Saint-Amand ;
- Renforcer la participation de tous et favoriser l'écoute : permettre aux habitants de donner leur avis sur le nom des lieux, sur les évolutions du quartier ;
- Soutenir l'activité commerciale de proximité ;
- S'appuyer sur les acteurs importants : le comité d'animation et la MVC ;
- Un bar sans alcool ;
- Un kiosque couvert ;
- Entretien de la Source de la Hêtraie à Saint-Amand et aménager un espace vert autour.

Alain Lacassagne répond aux attentes relatives aux espaces publics et la complémentarité des deux quartiers. Toutes ces demandes seront étudiées globalement. Il annonce le lancement d'un appel à projets pour retenir une équipe de concepteurs urbains innovants. Ils auront pour mission de travailler avec les habitants, sous formes d'ateliers participatifs, sur l'aménagement urbain (programmation, conception, voire réalisation) pour répondre aux demandes d'amélioration exprimées. Cet appel à projets s'inscrit dans une démarche de co-construction de la ville.

Alain Lacassagne précise néanmoins que l'aspect de la place du Polo tant décrié ne pourra réellement changer que lorsque l'embellissement du bâtiment MVC sera réalisé. Il annonce donc également une réflexion et la mobilisation de financement dans ce sens. Il est prévu une réhabilitation par phases de la MVC à travers un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) à compter de 2017. Les questions de remises aux normes et travaux intérieurs seront prioritaires. Les questions d'aspects extérieurs seront étudiées dans le cadre de la reprise de la Place du Polo.

Alain Lacassagne annonce également l'installation d'une fontaine à proximité des jeux de l'esplanade du Polo au mois de mars prochain.

Pour l'instant, le gymnase est occupé par des clubs sportifs. Le service des sports est prêt à étudier les conditions de l'ouverture du gymnase au quartier pendant les vacances scolaires, sous réserve d'un portage associatif. Les terrains de sports adjacents sont en bon état, les équipements de type filets de hand seront remplacés.

La demande de jardin ou de verger partagé est entendue, elle sera intégrée à l'appel à projet sur les espaces publics.

La création d'une salle de quartier dans la ferme doit être analysée avec la plus grande prudence (nuisances sonores probables/ proximité des logements). Néanmoins, la Ville est favorable à y créer un espace de quartier. Une estimation des travaux de remise aux normes sera réalisée par les services en vue d'étudier le type d'activité que le bâtiment peut accueillir, dans le cadre d'une gestion par la MVC. Le devenir des terrains adjacents de la ferme n'est pas tranché.

Concernant le désir de valorisation du quartier, la Ville est prête à appuyer des personnes ressources pour monter des projets citoyens qui travailleraient notamment sur la mémoire du quartier. La Ville propose d'inscrire ce travail dans sa programmation 2017 du Label Ville d'Art et d'Histoire.

3. DEBATS ET QUESTIONS DE L'ASSISTANCE :

3.1. LES QUESTIONS

La tribune invite le public à réagir sur ces retours, avant de leur répondre de manière groupée.

Un habitant de la rue Séraphin Haulon exprime sa surprise quant à la façon dont a été traitée la plaine des Barthes. Il y a eu une saignée abominable et personne de la Ville n'a réagi au problème de ce « massacre à la tronçonneuse ». Il souhaiterait savoir s'il les services municipaux sont alertés lorsqu'une telle anomalie se produit.

Mme Sophie Guillain confirme que ce sujet a été abordé lors de réunions précédentes, et que les élus ont des éléments de réponse.

Un habitant, propriétaire chemin des hêtres réagit à plusieurs propositions, notamment concernant les déplacements. Le quartier subit une circulation importante, surtout sur la RN10, qui est bouchée à toute heure de la journée ; sur la route de Maignon, aucun obstacle ne ralentit la circulation, si ce n'est au niveau de l'école Evariste Galois. De ce fait, de nombreux automobiliste empruntent le quartier pour éviter les encombrements de la RN10.

Concernant l'urbanisme, des constructions sont beaucoup plus hautes que les règles admises dans le PLU. Le chemin des hêtres est devenu abominable : trop de circulation au cours de la journée. Concernant le gel des permis de construire, il reste plutôt inquiet : le gel annoncé entre-t-il dans le cadre du PLUI ou dans les dispositions pleines terres ?

Une habitante du 12 avenue d'Ilbaritz souhaite revenir sur le parc d'Ilbaritz, parce que la situation est catastrophique. Elle a fait parvenir des photos, mais personne ne s'est manifesté : tous les branchages sont dans les buissons.

Un récent habitant du Beyris souhaite faire une remarque générale. Les retours de la concertation et de la Ville constituent un cahier de propositions individuelles mises bout à bout, mais il ne s'agit pas encore d'un projet. Si on veut faire des projets avec la ville, il faudrait créer un comité de quartier piloté par les élus qui permettrait de mettre en discussion ou débattre d'un certain nombre de choses. Parce que certains éléments, comme le fait de mettre des bancs sur la place de Polo, sont quelques peu réducteurs de ce que l'on pense réellement de cette place.

Il serait aussi intéressant, s'il est encore temps, de réfléchir à un plan de mobilité piétonne, ce qui permettrait également de toucher le domaine de la santé. Un stationnement pair/impair permettrait également de réguler le stationnement. »

Sophie Guillain reprend la parole pour orienter le débat davantage sur comment les propositions recueillies pourraient amener à un projet.

Un habitant de la rue du Docteur Gaudeul, membre de l'association de préservation de Beyris souhaite positiver. L'exercice proposé est intéressant et mais n'est pas facile. Le but de l'association qui a créée pour protéger Beyris est le même :

faciliter le dialogue avec la mairie. On veut surtout éviter d'avoir à déménager à cause de l'urbanisation du quartier. Concernant les transports, en plus des efforts produits par la mairie, il faudrait envisager des systèmes de vélos en libre-service, de covoiturage, etc.

Une habitante du quartier depuis 1945 trouve que le quartier est très mal éclairé, surtout dans l'avenue de l'Irpala. On ne voit même pas les numéros de rue, ni la serrure pour mettre ses clés. Elle souhaiterait aussi qu'il y ait des navettes gratuites. .

Un habitant proche des Barthes dit avoir pris goût à la démocratie participative et aimerait que cela continue.

Une habitante de la résidence Jardin habite un peu en dehors du Polo, et dit que comme beaucoup des gens, elle n'a eu connaissance que de cette réunion et pas des précédentes. Avec ses voisins, ils se demandent de quel quartier ils font partie. Ils ont préparé un document concernant leur quartier, notamment d'un point de vue de la sécurité (routièrre et hygiène notamment). Ils souhaiteraient notamment pouvoir parler de la rue de la Feuillée. Un projet s'y prépare et augmentera le trafic, alors qu'il est déjà important et certains conducteurs ne respectant pas les règles de circulation.

3.2. LES REPONSES

En matière de déplacements, M. Jean René Etchegaray promet, que le projet de TCSP et la question de la mobilité seront abordées de manière sérieuse à travers un Plan de Déplacements de Proximité que la Ville mettra en place avec le Syndicat des Transports.

Par ailleurs, la Ville n'autorisera pas/plus d'opérations immobilières « à tout va » et « dans tous les sens ». Le PLU, pensé il y a presque 14 ans, comporte aujourd'hui des règles qui sont obsolètes. Dans les quartiers qui disposent d'une véritable identité, la Ville souhaite éviter la destruction de certaines bâtisses en vue d'y implanter des opérations immobilières. La Ville a réalisé un inventaire pour recenser les éléments du patrimoine bâti ou naturel à protéger. La réécriture du règlement d'urbanisme visera à une meilleure intégration des constructions nouvelles en termes de volumétrie et d'implantation.

A l'issue du portrait de quartier, la Ville proposera un véritable projet sur le quartier de Polo-Beyris / Saint – Amand.

Concernant l'éclairage de l'avenue de l'Irpala, M. le Maire propose que M. Wittenberg étudie le cas.

M. Marc Wittenberg répond aux questions relatives aux Barthes et à la circulation. Concernant les Barthes d'Ilbaritz, RTE (Réseaux Transport Electricité) est l'organe qui assure le transport d'électricité dans les lignes à haute tension. Il rappelle qu'il existe une servitude permanente qui permet à RTE d'entretenir ces lignes. Pour la sécurité de tous, il est vital que les ramures des arbres n'atteignent pas les lignes. Il y a plusieurs années, un accord a été passé avec RTE pour procéder à un élagage respectueux des boisements des Barthes. Selon cet accord, les travaux d'élagage sont réalisés par les

services municipaux. Cette année, des changements récents au sein de l'entreprise RTE ont visiblement perturbé ce mode de fonctionnement habituel et une entreprise sous-traitante est intervenue de manière intempestive à la demande de RTE, sans que la Ville n'en ait eu connaissance. La Ville a donc rappelé à RTE les engagements pris.

Concernant les questions d'inondabilité, Marc Wittenberg rappelle qu'il faut maintenir sur les Barthes un équilibre constant : d'une part, il convient de maintenir les Barthes en eau pour que la vie y perdure, d'autre part il est impératif de protéger les riverains des inondations. Les opérations d'entretien relèvent de la police de l'eau et nécessitent le montage de dossiers complexes. La Ville attend actuellement l'autorisation de réaliser les opérations de dragages nécessaires pour obtenir un tirant d'eau plus important permettant d'absorber les surverses en cas de pluie.

Concernant la circulation sur le boulevard de l'Ursuya, le projet de concertation et de programmation menée avec les habitants traitera cette rue, et peut-être que l'axe sera surélevé au profit des circulations douces (bus, piétonne).

M. Alain Lacassagne reprend la parole pour évoquer l'appel à projets. Le projet ne peut être lancé avant l'automne 2016 (novembre), le temps de mettre en place la sélection de l'équipes de concepteurs.

Philippe Escapil Inschauspé tient à revenir sur l'alerte citoyenne, qui permet aux habitants de signaler rapidement et directement un problème. En appelant ce numéro (0800 64 00 64), les habitants sont directement reliés aux élus de quartiers, qui donnent ensuite l'alerte aux services municipaux.

M. le Maire revient sur les demandes de navettes gratuites. Il rappelle que ce système a été pensé pour palier le manque de bus de ligne dans les quartiers inaccessibles (centres historiques aux rues trop étroites). La généralisation de ces navettes gratuites est contradictoire avec le renforcement d'un réseau de bus de lignes. Les expériences qui ont été menées en dehors de ces périmètres (à Biarritz notamment) n'ont pas été concluantes (coût exorbitant pour une fréquentation très faible). En revanche, le transport dit « à la demande » lui, est en réflexion au près du Syndicat des transport car il peut constituer une réponse à une réelle demande.

4. CONCLUSION

Le directeur de la Maison de la Vie Citoyenne, **M. Yann Frémeau** remercie la Ville et ses équipes qui ont fait un travail de fond. Il invite les participants à s'inscrire aux opérations consultatives/participatives qui permettront de mettre en œuvre le projet de la MVC, étroitement lié au portrait de quartier.

Marie-Christine Sanzberro animatrice insertion à la MVC, prononce un mot de conclusion en basque pour remercier l'assistance.

M. le Maire conclut en reprenant à son compte l'expression de l'un des participants : l'équipe municipale aussi prend goût à la démocratie participative et souhaite l'encourager. Il remercie les habitants d'avoir participé à cette démarche de concertation, qui prend maintenant un tournant sur le quartier Polo-Beyris,

Dès maintenant la démarche va en effet se poursuivre au Polo-Beyris et St Amand pour que le Projet de Quartiers prenne corps. Les services vont continuer à travailler pour revenir vers les habitants dès l'automne, avec :

- L'inventaire du patrimoine bâti et naturel à protéger ;
- Une proposition pour construire un Plan de Déplacements de Quartier en lien avec le Syndicat des Transports de l'Agglomération;
- Une proposition d'ateliers urbains sur les espaces publics ;
- La faisabilité sur la ferme ;
- Une expérimentation collective à travers cette démarche de nouveaux modes de faire la ville, en prenant le pari qu'il vaut mieux faire *avec* que faire *pour*.

L'expérience menée au Polo-Beyris Saint-Amand va maintenant servir de modèle pour les Portraits de Quartiers qui ne font que commencer pour d'autres quartiers bayonnais